



Allocution de M. Jacques Krabal, député de la République française, Secrétaire général parlementaire de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie

Paris, 10 mars 2020

Conférence

« Quelles ambitions pour la Francophonie contemporaine ? »

Madame Hélène Carrère d'Encausse, Secrétaire perpétuel de l'Académie française

Monsieur Jacques Toubon, Défenseur des Droits

Madame, Hadja Rabiato Sérah Diallo, Présidente de l'UCESIF,

Monsieur Patrick Bernasconi, Président du CESE

Madame Marie-Béatrice Levoux Conseillère Référente Francophonie au CESE

Monsieur Paul de Sinety, Délégué général à la langue française et aux langues de France,

Monsieur Slim Khalbous, Recteur de l'AUF,

Monsieur Yves Bigot, Directeur General de TV5 Monde,

Monsieur Denis Masseglia, Président du CNOSF (Le Comité national olympique et sportif français)

Mesdames et Messieurs, Chers amis

C'est avec grand plaisir que je me trouve parmi vous, une fois encore, et je dois dire que j'éprouve une certaine fierté de voir le chemin parcouru ensemble, en si peu de temps en faveur d'une Francophonie réinventée à laquelle nous aspirons tous, celle qui rassemble autour de la société civile organisée, les politiques, les intellectuels, les médias...

Rappelons-nous, chère Marie-Béatrice Levoux, l'avis du Conseil Économique Social et Environnemental sur « le rôle de la France dans une Francophonie dynamique », paru en 2018, et qui, à aucun moment, ne fait référence à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

Je venais de prendre mes fonctions de Secrétaire général parlementaire. **Votre rapport a été pour moi révélateur du manque de visibilité de notre assemblée** qui représente pourtant aujourd'hui **88 parlements**.

Mais surtout : si la grande oubliée du rapport était l'APF, c'est que la voix des peuples que nous représentons n'était plus entendue dans la constellation institutionnelle que représente la Francophonie.

Les parlementaires représentent pourtant les peuples, dans toutes leur richesse, leur diversité... Ces forces vives que l'on appelle communément « la société civile ».

Depuis, nous avons œuvré ensemble à faire entendre la voix des parlementaires et de la société civile pour mener des projets innovants et concrets. La création du comité de la Francophonie qui rassemble autour de vous, les institutions et les acteurs de la Francophonie, et votre événement aujourd'hui montrent à quel point la nouvelle dynamique à laquelle nous aspirons tous représentent la voie à suivre.

Pour vous, pour nous, pour moi, la Francophonie contemporaine doit **créer les conditions nécessaires pour que la communauté francophone, unie par la langue française, prenne conscience de sa force et de l'espoir qu'elle peut susciter pour les générations à venir.**

Et cela passe nécessairement par la réaffirmation pleine et entière de nos fondamentaux : la langue française et une politique multilatérale.

C'est par la langue française et, uniquement par elle, que nous réussirons à créer un véritable sentiment d'appartenance à la communauté francophone, fière de ses valeurs mais aussi en s'appuyant sur la diversité linguistique et culturelle.

La cité internationale de la langue française à Villers Coterrêts portée par le président de la République contribuera certainement à cette ambition.

Rappelons-nous, avec l'ordonnance de 1539 de François 1er, c'est la langue française qui a favorisé l'unité de la nation française.

Elle est aussi devenue « cet outil merveilleux » selon Senghor qui a permis non seulement de tisser un lien humaniste à travers la terre mais également d'exalter les droits de l'Homme, au rang desquels le premier d'entre-deux c'est de bénéficier d'un état civil. Combat essentiel que nous portons ensemble.

Si le combat pour les droits est essentiel, il doit s'appuyer sur la culture dans le fonctionnement de notre société et bien évidemment dans le domaine de la diplomatie parlementaire.

C'est pourtant par sa dimension culturelle que la Francophonie s'est constituée. C'est par elle qu'elle s'est affirmée.

Si nous voulons conserver à ce monde un visage humain, si nous voulons prévenir les conflits, alors il faut agir sur la culture, la création, les sciences, l'éducation mais aussi bien évidemment sur la défense des libertés d'expression, la défense des libertés individuelles.

On en a tous conscience, le monde de demain porte en lui des dangers pour l'être humain et l'environnement : choc démographique sans précédent, planète en danger par le réchauffement climatique, ordre international remis en cause par l'affaiblissement des organisations internationales et une montée en puissance d'acteurs non étatiques potentiellement néfastes sans oublier la révolution technologique et numérique qui va se poursuivre et modifiera profondément nos relations à l'autre et nos modes de vie.

Parallèlement à ce monde en pleine mutation, nous constatons que l'uniformisation des idées véhiculées par une seule langue, censée pourtant faciliter la communication et rapprocher les peuples à montrer ses insuffisances. A vouloir trop simplifier, on fait taire les idées, on déconsidère les personnalités des peuples et on engendre le repli sur soi

Seule la confrontation des idées est le seul moyen de trouver des solutions innovantes et échapper à la morosité ambiante qui n'appelle qu'au fatalisme et engendre le fanatisme mais aussi la négation de toute vie en société.

Mais il n'y a pas de fatalité à accepter les murs et les fils de fer barbelé.
Au contraire !

Nous devons combattre l'hégémonie linguistique et culturelle pour rétablir un cadre de dialogue efficient.

L'enjeu pour les 50 ans à venir est donc de réinventer un cadre de dialogue international qui respecte le plurilinguisme pour permettre le débat d'idées entre des nations libres et indépendantes.

Il appartient donc à la Francophonie, aujourd'hui comme demain, de promouvoir le retour du français et du multilinguisme mais aussi du multilatéralisme.

L'un ne va pas sans l'autre. Nous démontrerons ainsi que les institutions multilatérales sont plus fortes que les individus.

C'est pourquoi, au-delà des aspects démocratiques, sécuritaires, environnementaux et sociaux, la priorité dans ce monde en pleine mutation reste d'abord d'ordre linguistique.

Si la Francophonie prône le multilinguisme c'est parce qu'il est l'équivalent linguistique, culturel, voire « civilisationnel », du multilatéralisme.

Nous devons avoir conscience que la vitalité d'une langue est non seulement liée à son poids démographique, mais également à l'existence d'une communauté linguistique consciente et soucieuse d'en assurer la promotion.

Dans ce contexte, la Francophonie institutionnelle a un rôle géopolitique à jouer en raison de sa présence sur tous les continents mais surtout par les valeurs qu'elle veut promouvoir : la paix, la démocratie, le respect des individus, des langues, des cultures, indissociable du respect du droit de chacun au développement économique et social.

Encore faut-il être capable aussi de regarder nos faiblesses sans indulgence aucune.

Il nous d'abord analyser les raisons pour lesquelles nous peinons à nous faire entendre. Pourquoi nos institutions sont méconnues ? pourquoi le discours n'évoque plus rien de concret auprès de nos populations ?

La Francophonie institutionnelle est devenue un sujet pour initiés et un concept ringardisé pour tous les autres et notamment en France.

Et soyons totalement honnêtes : Là où la Francophonie institutionnelle est inaudible, la Francophonie des peuples est reconnue pour son dynamisme.

Alors oui, pour sortir de nos schémas politiques et institutionnelles, il faut que nous comprenions l'évolution comportementale de nos sociétés.

Nos nations sont aujourd'hui composées de l'addition d'individus qui ne font plus corps pour une cause commune.

Or, l'individualisme ne vaut que s'il est solidaire, que s'il remplace la volonté de puissance par la volonté de concorde.

Et rappelons-nous les mots de Senghor : « ***Le succès de la Francophonie dépendra de l'efficacité des structures et des hommes qui prennent en charge l'accomplissement du projet.*** ».

Sa vision semble plus que jamais d'actualité.

Alors finalement, deux options s'offrent à nous pour les 50 prochaines années.

Si la Francophonie institutionnelle ne réussit pas à se moderniser, nous mourrons dans l'indifférence générale.

Si au contraire, nous réussissons à mettre en place une Organisation capable de créer les conditions nécessaires **à l'émergence d'une communauté francophone, unie par la langue française, consciente de sa force nous serons véritablement une force politique, économique et sociale.**

C'est pourquoi, nous sommes de plus en plus nombreux à réclamer une modernisation de l'architecture de la Francophonie pour redéfinir le rôle de chacun et les objectifs de notre organisation recentrés sur son socle : la langue française et la coopération **avec comme objectif politique : La mise en œuvre véritable d'une communauté de nations de langue française**

Il nous faut alors élaborer de nouvelles formes d'actions et de gouvernance.

A mon sens, il convient donc de poser « **un nouveau modèle qui réunisse peuples et gouvernements francophones pour agir en commun** » avec deux orientations :

- Asseoir la légitimité politique des parlements et donc de l'APF dans les institutions de la Francophonie ;
- S'appuyer sur les acteurs de la Francophonie que sont l'AUF, l'AIMF, TV5 Monde, Université Senghor
- Intégrer davantage la société civile organisée dans ce nouveau modèle qu'il nous reste à construire.

Un engagement actif en faveur de l'interaction entre la société civile et les parlements de l'espace francophone permettrait de renforcer l'efficacité des institutions représentatives, la légitimité des gouvernements et contribuerait à une francophonie culturelle certes mais perçue comme utile à notre jeunesse pour qu'elle trouve sa place et utile pour porter un autre regard sur le monde.

Le résultat attendu consiste donc à :

- Donner davantage de lisibilité et de visibilité aux institutions de la Francophonie ;
- Atteindre les objectifs fixés par une cohérence dans les actions à mettre en place et leur suivi ;
- Améliorer le sentiment d'appartenance des populations à l'espace francophone.

Dès lors, il convient de dissocier la Secrétaire générale, clé de voûte de la Francophonie institutionnelle, de l'institution qu'est l'OIF.

Et de recentrer l'OIF sur sa raison d'être initiale, à savoir l'éducation, la culture et la langue française.

En matière de paix, de démocratie, de droits de l'Homme et de gouvernance, l'APF, Assemblée des parlements, vigie de la démocratie selon expression du Président Diouf, dispose de la légitimité nécessaire par sa représentation des peuples francophones pour être compétente sur ces sujets.

L'APF s'est engagée collectivement dans une nouvelle dynamique, plus politique et plus pragmatique depuis 2018 et adopté un nouveau cadre stratégique en juillet 2019. Nous sommes en train de travailler à la modernisation des statuts et du secrétariat général.

L'Union des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires francophones (UCESISF) pourrait devenir **l'Organe Consultatif de la Francophonie.**

Vous l'avez compris, cela passe par une modernisation de la charte de la Francophonie et un dépoussiérage des institutions pour qu'elles répondent davantage aux aspirations des peuples et les rendre plus lisibles, plus concrètes et plus efficaces. En un mot : plus pragmatiques

Il faut aussi que les territoires s'approprient la Francophonie et il me semble que les maisons de la Francophonie sont un outil indispensable : mais j'y ajouterai dans le nom « et de la langue française », partout en France et dans les pays francophones.

Ces changements nécessaires forgeront une identité institutionnelle plus affirmée pour faire entendre d'une seule voix le projet politique de cette communauté de nations. Plus lisible, plus visible et par conséquent plus influente.

Voilà en quelques mots, quelques-unes de mes réflexions sur l'orientation contemporaine que l'APF souhaite porter au sein de la Francophonie. C'est ensemble, Etats, Gouvernements, parlements, acteurs de la Francophonie, et société civile que nous réussirons à consacrer la communauté de nations de langue française, si cher à Léopold Senghor.

Vive la Francophonie !

Merci au CESE !

Bon anniversaire et cap vers les 50 prochaines années !